

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [2014/0163\(COD\)](#)
Règlement

Procédure terminée

Mesures que l'Union peut prendre concernant des mesures antidumping ou
antisubventions. Codification

Sujet
6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du
commerce (OMC)
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale,
obstacles au commerce

Informations complémentaires

Commission européenne

[EUR-Lex](#)